



Politique Tolérance Zéro contre les comportements inacceptables

Pour assurer un climat social serein qui contribue au plaisir de jouer au bridge, la ligue de bridge a adopté et mis en application la politique **Tolérance zéro** contre l'impolitesse et les grossièretés. S'il vous plaît rapporter ces comportements au directeur de la séance et au responsable de votre club.

| Comportement louable | Comportement inacceptable |
|--|---|
| Tout ce qui rend la pratique du bridge divertissante : | Tout ce qui diminue le plaisir de jouer au bridge : |
| <ul style="list-style-type: none">● Accueillir amicalement les adversaires à la table. ● La courtoisie et la déférence envers son partenaire et les adversaires sont toujours de mise. ● Avoir une carte de convention bien remplie, disponible pour les adversaires. ● Être respectueux des adversaires, quel que soit leur calibre. ● Féliciter les adversaires quand ils réalisent un beau coup. ● Avertir les adversaires que vous vous apprêtez à demander le directeur, (éviter l'escalade verbale). ● Être à la table quand la ronde est appelée. | <ul style="list-style-type: none">● Argumenter avec le directeur durant la partie (exiger un protêt). ● Les insinuations malveillantes, le harcèlement, les menaces, un langage déplacé et la violence n'ont pas leur place dans nos séances. ● Toute violence physique est interdite. ● Critiquer publiquement votre partenaire ou les adversaires. ● Continuer de discuter les donnes quand la ronde est appelée. ● Donner des conseils, particulièrement s'ils ne sont pas sollicités. ● Exulter, jubiler, se vanter suite à un bon résultat. ● Refuser l'appel au directeur. |
| Confronté à un comportement inacceptable durant une séance, demandez le directeur immédiatement, ne laissez pas la situation s'envenimer. | |

Il n'est pas toujours facile de dénoncer le comportement d'un autre joueur. Dans ces circonstances, s'il devient nécessaire que vous appeliez le directeur, vous n'avez qu'à lui dire ceci : « Ce joueur m'enlève tout plaisir de jouer au bridge ».

La courtoisie est toujours de mise. Commencer la ronde en saluant vos adversaires vous assure que l'atmosphère à la table sera conviviale.



Application

Les sanctions pour un comportement que le directeur jugera répréhensible sont :

- pour une première offense : une pénalité de procédure d'un quart (1/4) de la valeur du résultat obtenu sur la donne;
 - pour une deuxième offense : l'expulsion de la séance;
- un récidiviste devrait être formellement averti par une lettre dûment signée par le président, énumérant les faits reprochés.
- si les comportements inacceptables ne cessent, alors une sanction sévère – le bannissement pendant un certain temps – devra être appliquée.

Les rapports d'incidents et les lettres d'avertissement devraient être détruites 2 ans après leur création. Il n'est pas souhaitable que l'on monte des dossiers qui perdurent dans le temps. L'indulgence est aussi souhaitable.

La Ligue de bridge apprécierait que vous mettiez en place cette politique et que vous en informiez vos membres.



JEU LENT RÉPÉTITIF

Voici la traduction de la politique de l'ACBL pour le jeu lent. Le fait de dépasser le temps alloué est une des raisons qui font fuir les joueurs et est extrêmement déplaisant pour ceux qui attendent. Le bridge est un jeu chronométré. Si une équipe prend plus de temps qu'il n'est permis pour chaque ronde, elle est dérangeante pour les autres et elle profite d'un **avantage injuste**. Quand une paire a pris de l'arrière, il est de sa responsabilité de se rattraper aussi vite que possible, que ce soit de sa faute ou non. De plus, chaque joueur devrait être prêt à commencer rapidement une ronde et ne discuter des mains que lorsque le temps le lui permet. Se rappeler que tout jeu lent est passible de sanctions, et bien méritées quand cela dérange le bon rythme d'une séance. À sa discrétion, l'arbitre peut donner un avertissement oral ou écrit. Après plusieurs remontrances, il peut même suspendre un joueur. Pour chaque manquement, des pénalités peuvent s'appliquer : perte d'une planchette avec moyenne moins, jeu reporté à la fin de la séance, etc. À cet égard, les décisions de l'arbitre sont sans appel.

(Jean-Pierre Bilodeau, Chicoutimi)

* Merci à la Ligue de bridge du Saguenay qui nous a permis de retranscrire la politique Tolérance Zéro